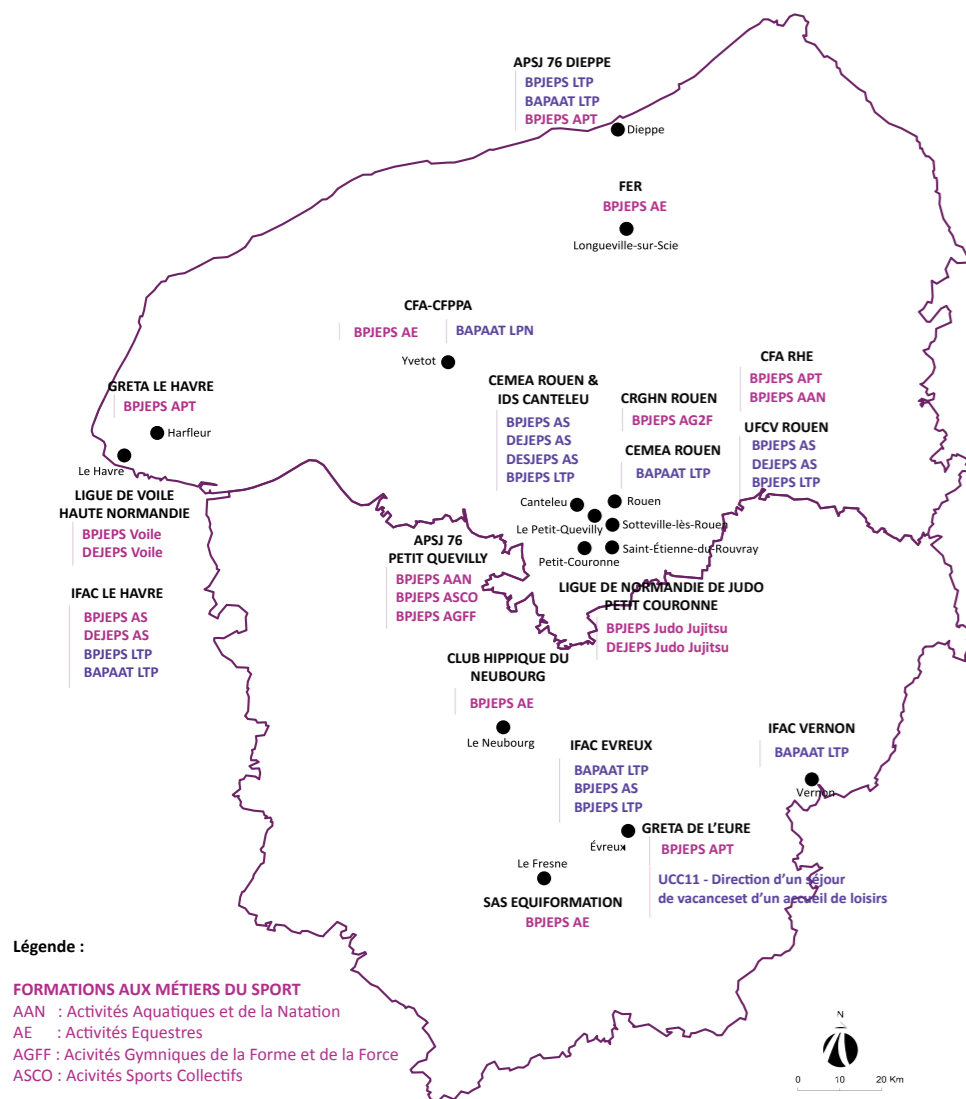


Les formations habilitées aux métiers du sport et de l'animation

Organismes de formation



- **APSJ 76**
2, rue d'Alembert
76140 Petit Quevilly
☎ : 02 35 58 07 50
- **Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)**
33, route de Darnétal
76177 Rouen cedex 1
☎ : 02 32 76 08 40
- **Centre Régional d'Entraînement et de Formation (Gym)**
13, rue Malherbe
76100 Rouen
☎ : 02 35 63 18 98
- **CFA-CFPPA**
Route de Caudebec
76195 Yvetot cedex
☎ : 02 35 95 51 10
- **CFA/Rouen Hockey Elite**
25 rue J.P. Rameau
76000 Rouen
☎ : 02 35 88 90 90
- **Club Hippique**
Rue René Lothon
27110 EPEGARD
☎ : 02.32.35.03.95
- **Formation Equitation Réinsertion (FER)**
3, chemin des Forrières
76590 Longueville-sur-Scie
☎ : 06 82 35 66 90
- **GRETA de l'Eure**
32, rue P. Brossolette
27190 Evreux cedex
☎ : 02 32 38 81 70
- **GRETA du Havre**
1, chemin des Vallées
76700 Harfleur
☎ : 02 35 51 06 51
- **GRETA Rouen Multipôles**
128, rue Léon Salva
76303 Sotteville-lès-Rouen cedex
☎ : 02 35 18 38 40
- **Institut de Formation d'Animateurs de Collectivités (IFAC)**
32, rue J. Leceste
76600 Le Havre
☎ : 02 35 19 59 75
- **Institut du Développement Social (IDS)**
Route de Duclair
76380 Canteleu
☎ : 02 32 83 25 57
- **Ligue de Voile de Haute-Normandie**
27, rue de la Mailleraye
76600 Le Havre
☎ : 02 35 21 19 43
- **Ligue de Football**
50, rue Alphonse Daudet
76803 St-Etienne du Rouvray
☎ : 02 35 15 71 95
- **Ligue de Normandie de Handball**
Avenue du Général de Gaulle
76300 Sotteville lès Rouen
☎ : 02 35 64 01 47
- **Ligue de Normandie de Judo**
164 rue d'Auge
14000 CAEN
☎ : 02 31 83 25 50
- **S.A.S. Equiformation**
Lieu dit « Le Quesnet »
27190 Le Fresne
☎ : 02 32 30 22 56
- **Union Française des Centres de Vacances (UFCV)**
26, rue St Eloi
76000 Rouen
☎ : 02 35 07 85 85

Liens utiles

Sites des fédérations sportives : www.franceolympique.com

Comités régionaux : www.haute-normandie.drjscs.gouv.fr/-Vous-etes-partenaires-une,51-.html

Concours des collectivités territoriales : www.emploi-collectivités.fr

Université STAPS de Rouen : www.staps.univ-rouen.fr

Liste des diplômes, titres, CQP pour l'encadrement des APS (code du sport) : www.legifrance.gouv.fr

Missions Locales : www.missionslocales-hautenormandie.com

Conseil Régional : www.hautenormandie.fr

DDCS de Seine Maritime
Immeuble Hastings
27 rue du 74^e régiment d'infanterie
76003 Rouen cedex 1
Tél : 02 76 27 71 01
Fax : 02 76 27 71 02
E-mail : ddcs@seine-maritime.gouv.fr

DDCS de l'Eure
Cité administrative
Boulevard Georges Chauvin
27023 Evreux Cedex
Tél : 02 32 24 86 01
Fax : 02 32 24 86 02
E-mail : ddcs@eure.gouv.fr

Autres liens utiles :
www.education.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
www.onisep.fr

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Haute-Normandie
Immeuble Normandie 2 - 55, rue Amiral Cécille - BP 1358 - 76179 Rouen Cedex 1
☎ : 02 32 18 15 20 - www.haute-normandie.drjscs.gouv.fr
sylvain.virey@drjscs.gouv.fr



Réalisation : Pôle Formation, professions, emploi de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Haute-Normandie - Février 2015



Lettre Infos-DRO N°4

Dispositif Régional d'Observation

Document édité par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de Haute-Normandie (Pôle formation, professions, emploi) - Février 2015

Paysage des diplômes & formations dans le champ de l'Animation et du Sport

Édito



Sylvie MOUYON-PORTE

Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Haute-Normandie

Sous l'autorité du Ministère chargé des sports et de la jeunesse, notre Direction Régionale a pour mission d'habiller, de contrôler et de certifier aux métiers du sport et de l'animation. A ce jour, il existe exactement 863 diplômes « Jeunesse et Sport » ! Ce chiffre montre à la fois la diversité et la volonté d'adaptabilité aux besoins de chaque métier. Pour prendre en compte cette réalité, l'organisation des diplômes évolue régulièrement pour s'adapter au mieux aux demandes de nos concitoyens et de l'emploi.

Les diplômes du ministère chargé de la jeunesse et des sports prouvent, au regard des résultats statistiques, qu'ils permettent une très bonne intégration sur le marché du travail. Leurs formes et leurs contenus se rapprochent pertinemment de l'action et des besoins du terrain. Leur architecture générale s'adapte parfaitement avec l'alternance, gage de qualité d'une formation pour un emploi ciblé.

Le paysage sportif reste donc très diversifié : diplômes d'Etat, diplômes de branche (CQP), diplômes d'Etat de l'enseignement supérieur, titres à finalité professionnelle, concours de la fonction publique territoriale, etc. Ce document a été conçu pour orienter celles et ceux qui souhaitent se destiner à une carrière dans le monde de l'animation et du sport. Il a pour objectif de présenter les diplômes et formations dans ce champ et de faciliter la lisibilité de la filière générale des diplômes de l'animation et du sport. Il doit favoriser la progression « verticale » (progression du niveau de qualification au cours d'une carrière) et favoriser l'extension « horizontale » des compétences (multi-qualification plus aisée).

Les diplômes de l'Animation et du Sport" en Haute-Normandie

Pour l'année 2014-2015, environ **450** stagiaires sont en formation dans le secteur du sport et de l'animation. Ils sont répartis dans **15** formations différentes proposées par **16** organismes de formation dont **2** CFA (Centre de Formation et d'Apprentis) aux métiers du sport.

Chaque année, le taux de réussite aux examens est d'environ de **85%** et plus de **90%** d'entre eux trouvent un emploi.

En 2014, **2 799** éducateurs sportifs bénéficient d'une carte professionnelle en Haute-Normandie.



Formations dans les champs de l'animation et du sport

DIPLÔMES PROFESSIONNELS

MÉTIERS ET FORMATIONS DU SPORT					FORMATIONS ET MÉTIERS DE L'ANIMATION							
Fonction publique territoriale (Communes, départements, régions)	Fonction publique d'Etat		Secteur privé et associatif	NIVEAU	UNIVERSITAIRE	JEUNESSE ET SPORT		UNIVERSITAIRE	NIVEAU	Secteur privé ou associatif	Fonction publique d'Etat	Fonction publique territoriale
	Ministère en charge de la jeunesse et des sports	Ministère de l'éducation nationale	Fédérations, associations, comités d'entreprises, structures commerciales		Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Activités physiques et sportives	Jeunesse, animation et éducation populaire	Carrières sociales		Associations, centres sociaux, centres de vacances, maisons de quartier	Ministère en charge de la jeunesse et des sports	
SUR CONCOURS					SUR CONCOURS							
Conseiller territorial des activités physiques et sportives	Professeur de sport - Conseiller d'animation sportive - Conseiller technique sportif	Professeur d'éducation physique	Entraîneur national Expert dans sa discipline	I (BAC+5 et +)	DOCTORAT MASTER	DIPLÔME DE L'INSEP			I (BAC+5 et +)		Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Attaché territorial
			Directeur de projet Formateur de cadres Entraîneur	II (BAC+3)	LICENCE STAPS** (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) LICENCE Professionnelle	DESJEPS* (Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) 700h en formation et 500h en entreprise	LICENCE PROFESSIONNELLE	II (BAC+3)	Directeur de projet			
Educateur sportif des activités physiques et sportives			Coordonateur Entraîneur	III (BAC+2)	DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques)	DEJEPS* (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) 700h en formation et 500h en entreprise	DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) carrières sociales option animation	III (BAC+2)		Chef de projet Coordinateur Responsable de structure		Animateur territorial
			Educateur sportif Animateur sportif	IV (BAC)		BPIEPS* (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) 650h en formation et 600h en entreprise		IV (BAC)	Animateur Animateur technicien			
Opérateur des activités physiques et sportives			Assitant-Animateur	V (CAP-BEP)		BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien) 1500h en alternance		V (CAP-BEP)		Assistant animateur		Adjoint d'animation Agent d'animation
				Pas de reconnaissance de niveau		CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)		Pas de reconnaissance de niveau				

DIPLÔMES NON PROFESSIONNELS

Bénévolat ou travail occasionnel à prérogatives limitées

Entraîneur / Animateur bénévole et occasionnel	Diplômes fédéraux	BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)	Directeur d'ACM saisonnier ou occasionnel
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique	Surveillant de baignade d'accès gratuit	BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)	Animateur d'ACM (Accueil et Collectif de Mineurs) saisonnier ou occasionnel
Brevet de Surveillant de Baignade	Surveillant de baignade en centre de loisirs		

* Diplômes pouvant être complétés par une UCC (Unité de Compétence Capitalisable) ou un CS (Certificat de Spécialisation) apportant des prérogatives d'exercices supplémentaires.

** Le DEUG STAPS apporte des prérogatives d'exercice pour encadrer les APS (animations) face à tous publics. La licence, selon le parcours, permet entre autre d'entraîner (entraînement), d'enseigner (éducation-motricité) ou encore d'encadrer des APS dans une perspective de prévention santé (APA santé).

■ Concours et diplôme Jeunesse et Sport ■ Concours et diplômes Universitaires ■ Titres de la branche professionnelle ■ Diplômes accessibles par la VAE (Validation des acquis de l'Expérience)

Entrevue



Aurélie MELIOT, 22 ans

Diététicienne, formatrice sur le BP Judo pour la ligue de Haute-Normandie, entraîneuse professionnel de Judo en club

Le parcours sportif, scolaire et universitaire d'Aurélie
 2005-2009 - Sélectionnée au Pôle Espoir de Judo basé au CRJS de Petit Couronne.
 2009 - Bac S au Lycée Val de Seine (Gd Quevilly)
 2009-2011 - DUT en Génie Biologique et Diététique
 2012 - CQP « Assistant Professeur Art Martiaux »
 2013 - D.E Judo à l'Organisme de Formation de la ligue de Judo de Normandie (CRJS de Petit Couronne).

« Par quelles étapes êtes-vous passée pour devenir entraîneur professionnel ?

Tout a commencé par le passage de diplômes fédéraux « d'assistant club » ou d'arbitre depuis mon premier club à Turretot.

J'ai eu la chance d'être sélectionnée au Pôle Espoir basé au CRJS de Petit Couronne. En plus de me permettre de développer ma passion en tant qu'athlète avec les meilleurs régionaux, cette formation a renforcé mon désir d'encadrement. J'ai passé le CQP APAM (Assistant Professeur Art Martiaux) et j'ai pu commencer à travailler 15 heures par semaine avec le club BUDOKAN comme « professeur de Judo – Animateur sportif ».

Ces premiers diplômes fédéraux et professionnels en poche m'ont permis d'avoir des allègements de formation sur mon D.E (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) que j'ai pu débiter en même temps que je commençais mon activité de diététicienne au Centre Médical de la Hétraie au Mont Gaillard (Le Havre).

Les formations professionnelles sont parfois coûteuses ; avez-vous dû prendre en charge la totalité des frais de formation ?

Grâce à mes diplômes et mon parcours de formation progressif, j'ai eu non seulement des allègements de contenus mais aussi des allègements de coûts.

Je sais que les demandeurs d'emploi ont la possibilité d'être pris en charge par le Conseil Régional. Pour ma part, en tant que professionnelle, j'ai bénéficié d'une aide de la ligue et une demande de financement a été faite auprès de l'OPCA de mon employeur (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). Au final, j'ai pu faire cette formation pour un coût très modeste.

Qu'est ce que vous retenir de votre parcours ?

Mon parcours est jalonné de diplômes fédéraux, de la branche professionnelle (CQP), de l'université (DUT) et de la Jeunesse et des Sport (DE). Aujourd'hui, je m'épanouis grâce un équilibre professionnel entre mon travail comme diététicienne, les entraînements des 4-10 ans au Judo club de Louviers et les temps d'interventions pour les formations de la ligue. »

Infos Pratiques

L'encadrement dans le champ du sport et de l'animation est un secteur réglementé

Il faut être titulaire d'un diplôme ou d'une certification enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) - www.cncp.gouv.fr

La carte professionnelle

Il est nécessaire, pour tous les titulaires de diplômes du RNCP, de disposer d'une carte professionnelle. La déclaration se fait auprès de la DDCS de son département d'activité professionnelle et elle est renouvelée tous les 5 ans.

Le cas particulier des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

La certification spécifique créée et délivrée dans une branche professionnelle permet de reconnaître des savoirs-faire propres au métier. Elle est reconnue dans la convention collective de la branche professionnelle pour une animation occasionnelle dans une discipline donnée avec des prérogatives limitées. Des CQP peuvent être proposés par les comités régionaux. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site de la DRJSCS de Haute Normandie.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Elle consiste à évaluer les compétences acquises par le candidat au travers de son expérience (minimum 3 ans et 2400 h). La nature de l'expérience professionnelle ou bénévole doit être en rapport direct avec le contenu du diplôme visé.

Financement des formations

Des prises en charge financières existent pour les salariés (DIF, CIF), les demandeurs d'emploi, les sportifs de haut niveau ou dans le cadre des emplois aidés (CAE, emplois d'avenir, contrats d'apprentissage...). Ces aides financières peuvent être totales ou partielles et s'obtiennent auprès du Conseil Régional, des employeurs par leur OPCA dans le cadre de la formation continue, d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

